

Commerce extérieur du Gabon

Les balances des paiements affichent des mauvais résultats

Innocent M'BADOUA.
Libreville/Gabon

LE comité de la Balance des paiements (BP) du Gabon s'est réuni hier, dans la matinée, au siège national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, sous la direction de son président statutaire, le président du Conseil économique et social et environnemental (CESE). Autre personnalité présente à ces travaux, le ministre de l'Economie. Dans les réponses générales qu'il a accordées à la presse, le président du CESE René Ndemézo'Obiang a indiqué que le rendez-vous était destiné à " valider les rapports concernant les Balances des paiements du Gabon pour les années 2013, 2014 et 2015, et une présentation du projet de rapport de la balance des paiements de 2016 ". Au moment de notre bouclage, le communiqué de presse officiel sanctionnant les travaux avec résul-



Le bureau du comité de la Balance des paiements. Au centre, le président René Ndemézo'Obiang.

tats chiffrés et soumis à la signature du président du CESE n'était pas encore disponible. D'où l'impossibilité d'apprécier les chiffres officiels de ces balances de paiements surannées. Néanmoins, le président du CESE a affirmé que pour les années 2013, 2014, 2015, la BP enregistre globalement des performances positives ; que pour l'année 2016, à cause de la baisse des cours des matières premières, les perspectives seraient défavorables. Toutefois, selon quelques indiscretions de part de

certaines membres, le solde de la balance des paiements 2013 serait globalement excédentaire, s'établissant à 256,9 milliards de FCFA. Pour l'année 2014, le solde global de la BP s'est détérioré affichant un déficit de 71,8 milliards de francs. Enfin, pour 2015, le solde global de la balance des paiements enregistrerait un déficit de 248 milliards de francs.

RECOMMANDATIONS. Ce comité de la BP, qui devrait être de tenue fréquente (année N-1), comme c'est



Quelques membres du Comité de la BP autour de la table.

le cas pour la plupart des pays, accuse des retards dans sa validation du fait des administrations gabonaises qui n'achèment jamais à temps les statistiques sectorielles annuelles du commerce extérieur à la Banque des Etats de l'Afrique centrale, chargée de l'élaboration de ce document important. Normalement, la balance des paiements est publiée mensuellement, puis révisée trimestriellement avant de faire l'objet d'un rapport annuel de la Banque centrale. Dans les pays où l'outil statistique et de planification est affûté, la balance des paiements permet de corriger instantanément les politiques économiques et industrielles de développement, d'affiner les straté-

gies en matière de commerce extérieur et de contrôler les mouvements financiers et de capitaux internationaux. Au sein de la « balance », le solde des transactions courantes est particulièrement scruté par les économistes, car il indique l'aptitude d'une économie à s'enrichir, équilibrer ou s'appauvrir dans ses échanges avec les autres pays. Ce qui est encore loin d'être le cas au Gabon. Pour mémoire, la balance des paiements est un document qui retrace, sous la forme comptable, l'ensemble des échanges de biens, services et de capitaux pendant une période donnée entre les agents économiques résidents d'un pays et le reste du monde. Elle comprend les sous-docu-

ments (soldes intermédiaires) suivants : (1) la balance des transactions courantes ou balance courante qui recense les échanges internationaux de biens et services ainsi que les revenus du travail et du capital et transferts courants ; (2) le compte de capital qui enregistre les opérations d'achat ou de vente d'actifs non financiers, comme les brevets, ainsi que des transferts de capital. Et enfin (3), la balance financière qui, elle, comptabilise les flux financiers entre le pays et l'étranger, sous forme d'investissement direct à l'étranger (IDE), investissement de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements, réserves de change.

Transfert d'argent dans la zone Cemac
Gimac et TerraPay signent une convention stratégique

MSM
Libreville/Gabon

Ce partenariat révolutionnaire permettra le transfert instantané des fonds vers des comptes bancaires et des portefeuilles mobiles dans tous les pays de la zone Cemac.



Photo : Rudy Hombene/L'Union

Bientôt des paiements mobiles à l'international.

GIMAC, la plate-forme régionale de services bancaires en ligne d'Afrique, et TerraPay, le premier répartiteur de paiements mobiles au monde, ont signé, le 11 juillet à Londres, un accord de partenariat stratégique qui renforcera l'écosystème des transferts de fonds dans la région Cemac. Le partenariat permettra le transfert instantané des fonds vers des comptes bancaires et des portefeuilles mobiles dans tous les pays de la zone Cemac (Cameroun, Congo, le Gabon, RCA, Guinée équatoriale et Tchad). L'objectif du Gimac est d'établir un cadre réglementaire et de sécurité. S'appuyant sur le service mondial de compensation et de règlement de TerraPay pour les portefeuilles mobiles, le partenariat permettra aux migrants du monde entier d'envoyer de l'argent vers des portefeuilles mobiles et des comptes bancaires mobiles, en temps réel vers l'Afrique centrale, de manière plus rapide et pra-

tique. « La collaboration entre TerraPay et Gimac fait partie de la stratégie à long terme de l'entreprise qui vise à permettre l'interopérabilité et la démocratisation des services financiers en Afrique. Notre partenariat devrait contribuer à la mise en œuvre des transferts d'argent pratiques, rapides et peu coûteux vers la Cemac et à accélérer la création d'un écosystème, afin d'offrir une valeur essentielle aux parties prenantes et aux consommateurs. Le principal objectif économique et social de notre partenariat est de fournir aux migrants de la région CEMAC un accès à des moyens de paiement peu coûteux, sécurisés et instantanés », a indiqué Ambar Sur, fondateur et PDG de TerraPay. La société TerraPay élabore actuellement un nouveau modèle qui passe par l'interconnexion des porte-

feuilles mobiles et des fournisseurs de services financiers numériques existants, tout en assumant l'entière responsabilité d'obtenir et/ou d'assurer le respect de toutes les exigences réglementaires pour la conduite des affaires. « La digitalisation des services de transferts est l'ultime étape vers l'amélioration de la fourniture des services financiers. A travers ce partenariat, le Gimac contribuera à la réduction des coûts de transferts et à l'amélioration de la qualité de vie des populations, ceci en adressant en instantané les flux reçus de la diaspora via TerraPay, vers les populations à travers les canaux d'acceptation des membres tels que les comptes bancaires, les comptes mobiles ou les comptes cartes prépayés », a indiqué, pour sa part, Valentin Mbozo'o, DG du Gimac.

Sortie officielle ce vendredi 13 juillet 2018 à Libreville

La Cithare
MAGAZINE

N°01 - Juillet 2018

Lambert Noel
MATHA

« Monsieur Elections »
au pied du mur

Bernard Apérano
A cœur ouvert

Entrepreneuriat au féminin
Enjeux et perspectives

Gabon : citharomètre
Les politiques au crible